

# Inventaire Régional du patrimoine

### Libellé(s)



Aucun libellé renseigné

## Localisation

Adresse principale: Avenue de l'Abbaye 19, ANTHISNES (Anthisnes)

#### Classement

Tout ou partie de ce bien est classé ou fait partie d'un site classé et fait partie du(des) dossier(s) suivant(s) :

- Patrimoine Biens classés et zones de protection :
  - 61079-CLT-0003-01

#### **Notice**

N° 19. Siège de l'avouerie et demeure de l'avoué, dénommé, par extrapolation «l'Avouerie», ou «Vieux Château» ou bien encore «château de Wal».

Dès 946, l'avouerie avait été confiée héréditairement aux ducs de Limbourg par l'évêque de Metz de qui relevaient alors les abbés de Waulsort. En 1292, elle fut transmise par Jean ler, duc de Brabant, au chevalier Thomas d'Antine et resta dans cette famille jusqu'à la mort de Godefroid d'Antine, décédé en 1651 sans postérité. A la mort de Marie d'Antine, soeur de ce dernier et épouse de Conrad de Crisgnée, l'avouerie passa à la famille de Wal qui la conserva jusqu'à la Révolution française. Abandonnée depuis longtemps et devenue la propriété de Marie-Philippine Elisabeth de Wal, épouse de Léon-Joseph-Ghislain, baron van der Linden d'Hooghvorst, l'ancienne résidence des voués d'Anthisnes fut vendue en 1851 aux barons Auguste et Edouard de Waha-Baillonville et ensuite, après l'incendie de 1897, à une société qui transforma les dépendances en petites maisons ouvrières. Acquise en 1928 par le curé Peeters, elle devint en 1948 propriété de l'A.S.B.L. «oeuvres sociales chrétiennes du Vieux Château». En 1968, cette A.S.B.L. céda ses droits pour trente ans à l'A.S.B.L. «l'Avouerie d'Anthisnes», qui assure l'entretien et la restauration du bâtiment.

En bordure de la route, imposant ensemble comprenant un donjon du XIIIe s., auquel fut accolé en 1648 à l'E., un corps de logis primitivement flanqué de quatre tours carrées; en 1897, destruction par un incendie des deux tours N. ainsi que d'une partie du manoir et des toitures. A dr., dans le prolongement, devancée jadis par un mur en moellons agrémenté d'une échauguette, construction basse faisant autrefois partie d'un vaste complexe de dépendances en U, élevé en 1642 et démoli partiellement par cet incendie. Autrefois accès à l'ensemble par un élégant portail cintré à claveaux saillants un-sur-deux et accosté d'ailerons à volute rentrante. Au fond du jardin, mur d'enceinte interrompu par une poterne surmontée d'une petite bretèche, détruite en 1947.

De plan carré, solide donjon du XIIIe s. (fin du XIIIe s.?) en moellons irréguliers de calcaire. Cinq étages renforcés partiellement de besaces d'angle.

Couvert d'une voûte en berceau, r.d.ch. jadis aveugle, desservi par une porte datant du XVIIe ou du XVIIIe s. ou peut-être aménagée avec des éléments de récupération de cette époque : linteau droit et montants harpés. Menant au premier étage, escalier dans l'épaisseur du mur N. Accès primitif au donjon par une porte cintrée déchargée par un arc de moellonnets, s'ouvrant au premier étage du côté N. A ce niveau, cheminée aux montants calcaires, flanquée d'une petite armoire murale; face N. ouverte d'une fenêtre à traverse du XVIe s. : encadrement chanfreiné, linteau droit sur piédroits chaînés, congés pour le jour inférieur. Eclairant parcimonieusement quatre étages, petites baies, dont quelques-unes murées, déchargées par un arc de moellon-nets : certaines d'origine à coussiège sous arc mitré, d'autres plus récentes. Niches creusées dans les murs intérieurs à plusieurs niveaux. Se superposant probablement au XVe ou XVIe s. à la couverture d'origine, dernier étage percé sur chaque face de deux ouvertures obturant les créneaux, protégés autrefois de mantelets. Toiture primitive de la tour bien conservée : emplacement visible de la bâtière d'origine inclinée à 15° environ, couverte d'épaisses filades de grès dont les abouts font saillie de 40 cm environ sur les faces N. et S. Surhaussement de la toiture au XVIIIe s. : pavillon mansardé d'ardoises, à coyaux et piqué d'une girouette; poutre de la charpente portant la date gravée de 1757.

Accolé à g. au vieux donjon et cantonné encore au S. de deux tours carrées, robuste corps de logis construit en 1648 par Godefroid d'Anthisne et son épouse Elisabeth de Fraipont, comme l'atteste la pierre armoriée de la face E., très abîmée. Ouvertures aux linteau droit et montants harpés. Ancres incisées à volutes. Imposante bâtière d'ardoises à croupettes et égout re-

troussé sous une corniche calcaire chanfreinée reposant sur des modillons et un bandeau saillant.

Mur-pignon S. et côté O. érigés en moellons calcaires sur un haut soubassement délimité par un bandeau calcaire biseauté. Au mur-pignon S., quatre travées de baies probablement jadis à meneau au r.d.ch. (la porte ayant été aménagée tardivement) et à croisée à l'étage; appuis prolongés en bandeau. Combles aérés sur trois demi-niveaux de petites ouvertures rect.; bandeau calcaire plat prolongeant les appuis des niveaux extrêmes. Deux meurtrières encadrant le jour supérieur.

Flanquant le mur-pignon S. et accusées de besaces d'angle, tours carrées élevées en moellons calcaires sur un soubassement en ressaut. Deux niveaux et demi éclairés au S. par des fenêtres à traverse et un simple jour sous les combles. Au r.d.ch., à g., entrée percée ultérieurement et précédée de cinq marches : linteau déprimé et montants harpés; à dr., large baie remaniée. Fenêtre à traverse en face N. de la tour S.-0. Masquée par une annexe tardive sous appentis, baie à meneau ou à croisée en face E. de la tour S.-E. Meurtrières et appui des fenêtres prolongés en bandeau sur toutes les faces. Corniche chanfreinée reposant sur des modillons et un bandeau saillant. Hauts pavillons d'ardoises à coyaux, sommés d'un épi ouvragé en fer forgé. Renforcé à g. d'une chaîne d'angle harpée, côté O. du corps de logis bâti sur deux niveaux et demi. Répartis sur trois travées, baies à croisée et jours simples; appuis prolongés en bandeau.

A g., porte faite avec des éléments de remploi à l'emplacement jadis d'une fenêtre à croisée. Autrefois mur de refend (?), mur-pignon N. en moellons de calcaire et de grès.

S'ouvrant sur la cour encore partiellement pavée et disposée en L, façade E. élevée en briques et calcaire sur un soubassement appareillé ouvert de jours de cave. Besaces d'angle à dr. Deux niveaux et demi de quatre travées : trois travées à l'E. et une en retour d'équerre au N. Déchargées par une ou deux arquettes de briques, baies à croisée et à traverse pour les deux premiers niveaux. En travée dr., surmontée d'une pierre moulurée frappée aux armoiries d'Anthine et de Fraipont et flanquée de part et d'autre d'une fenêtre à traverse, large porte à encadrement profilé, aujourd'hui partiellement obturée : linteau droit et piéces droits terminés par un congé; appuis, linteaux et traverses prolongés en bandeaux. En travée g., devancée par deux marches, porte à baie d'imposte à meneau. Eclairant les combles, jours simples avec appui et linteau prolongés en bandeaux, saillant sous les modillons calcaires. Souche de cheminée en briques et calcaire.

Intérieur fort dépouillé : puissantes caves voûtées. Au r.d.ch., superbe carrelage original en galets oblongs posés sur champ. Portes à encadrement calcaire portant diverses marques gravées; linteau droit et montants chaînés. Monumental escalier en chêne, du XVIIe s. aux balustres en fuseau. A l'étage de l'une des tours, latrines jumelées. Se trouvant aujourd'hui au château d'Ouhar, impressionnante cheminée du XVIIe s. richement sculptée en grès portant les armoiries de Godefroid d'Anthisnes et d'Elisabeth de Fraipont. Intéressantes charpentes.

Quelques dalles funéraires provenant de l'église néo-gothique.

Dans le prolongement de la façade E. et dessinant un retour d'angle au N. renforcé de besaces, mur appareillé percé de jours de cave et surmonté de quelques assises en moellons calcaires réglés. Probablement vestige de la partie du corps de logis détruite par l'incendie.

Délimitant jadis la propriété au N. et la reliant à la ferme du Pouxhon, long mur en moellons surhaussés de briques, dissimulé partiellement par des annexes récentes sous appentis et ouvert jadis d'une poterne dont ne subsistent que les piédroits harpés d'une porte et deux meurtrières.

Adossée à ce mur, petite dépendance du XVIIe s. en moellons calcaires, abritée sous une bâtière à croupettes et coyaux. Mur-pignon S. cantonné de besaces et ouvert d'une porte au linteau droit sur montants harpés, d'une baie rect. faite avec des éléments de remploi et d'un jour vertical. Ouverture de cave remaniée. Sous la croupette, bandeau saillant et corbeaux calcaires en quart-de-rond. Côté O. éclairé par deux baies à croisée au linteau droit sur montants chaînés. A g., entrée de cave murée à encadrement chanfreiné : linteau droit sur piédroits chaînés. Bandeau calcaire saillant et modillons calcaires interrompant trois assises de briques. Mur-pignon N. en moellons de calcaire et de grès, aéré dans la partie supérieure par un jour vertical. Frise de briques dentée sous la croupette. Sur le côté E., percements récents et frise de briques également dentée (IX, PI. II, fig. 55, 56, 57).

Pour la description des dépendances, voir Av. de l'Abbaye, nos 5 à 7 et n° 17, et pl. du Vieux Château, nos 1 à 8. N.R.

Le Baron J. CHESTRET de MANEFFE, op. cit., p. 26-48; H. HOURANT, op. cit., p. 30-40 et 4548; A. LEMEUNIER et L.-F. GENICOT, Anthisnes, dans Le grand livre des châteaux, vol. I, p. 38.

#### Détails complémentaires de la fiche

# **Prospection**

Prospection effectuée en 1992

# **Publication papier**

**Tome:** IPM - 16/1 (1992)

## Page(s):

- <u>IPM 16/1 Page 98</u>
- <u>IPM 16/1 Page 99</u>
- <u>IPM 16/1 Page 100</u>
- <u>IPM 16/1 Page 101</u>

Les imagettes de ce tome sont accessibles via ce lien : <u>Imagettes</u>

## Code de la fiche

61079-INV-0033-01